

## Programme 2026 Postes d'accueil pour internes, assistants

L'Inserm poursuit sa politique de formation à la recherche par la recherche et de renforcement des liens entre recherche fondamentale et recherche clinique, thérapeutique et en santé publique.

---

**Les postes d'accueil** sont destinés à des internes, chefs de clinique assistants ou assistants hospitalo-universitaires, médecins, pharmaciens ou odontologues, titulaires d'un master2 recherche **et** de la thèse d'exercice à la date de prise de fonction\*. Ce poste permettra au lauréat de réaliser un doctorat en sciences.

La durée du contrat proposé est de **deux ans ou trois ans à plein temps** (selon l'avancée dans le parcours scientifique).

Le laboratoire d'accueil doit être une **unité de recherche de l'Inserm**.

Le choix d'affectation peut être celui d'un centre d'investigation clinique (CIC) sous réserve que l'environnement scientifique soit propice à la réalisation d'une Thèse de Science, i.e. le projet doit porter une hypothèse scientifique, l'encadrant doit être chercheur ou médecin chercheur et les supports techniques nécessaires à la réalisation du projet doivent être à disposition.

La sélection des candidats est fondée sur les critères suivants :

- qualité scientifique du projet de recherche et son adéquation avec celui du laboratoire d'accueil
- cursus du candidat, travaux de recherche et publications
- projet professionnel du candidat argumenté par une lettre de motivation
- qualité du laboratoire d'accueil et de l'encadrant
- adéquation du projet aux missions de l'Inserm et de l'institut thématique dont relève le projet

Un comité ad hoc composé d'hospitalo-universitaires et de chercheurs effectuera une présélection des candidats sur dossier qui sera suivie de leur audition.

- Présélections : 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois d'avril

- Auditions : 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de juin

Les résultats seront affichés sur le site Eva (rubrique « [résultats](#) ») courant juin 2026.

\*Prise de fonction : entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 décembre 2026

---

**Inscriptions à partir du 20 janvier 2026** depuis le site Inserm pro : <https://pro.inserm.fr/rubriques/appels-a-projets/passerelles-soins-recherche/postes-daccueil>

Date limite de dépôt des candidatures le **20 février 2026 - 17 heures**

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de : [postesdaccueil.siege@inserm.fr](mailto:postesdaccueil.siege@inserm.fr)

Nelly NORAZ,  
Département de l'évaluation

Marc CRESSANT,  
Département des ressources humaines